



En fonction de la nature de votre projet et de la taille de l'entreprise cible, le type d'interlocuteur sera différent. Un projet de Co-Création a souvent pour point de départ des relations entre des individus qui s'associent pour répondre à des enjeux communs et qui y voient un intérêt.

Trouver le bon interlocuteur est donc primordial.

Il y a plusieurs interlocuteurs différents au sein d'une entreprise.

Les identifier et connaître les intérêts de chacun vous permettra de cibler les bonnes personnes à contacter pour promouvoir votre projet de Co-Création et obtenir leur adhésion.

Au sein des grandes entreprises, les différents types d'interlocuteurs à privilégier sont les suivants :

- La **Direction Générale**
- La **Direction des Ressources Humaines**
- La **Direction des Opérations**
- La **Direction de la Communication**
- La **Direction Développement Durable (DD)** ou **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**
- La **Direction Mécénat et Fondation**
- Les **collaborateurs**, les **intrapreneurs sociaux**

➔ Dans cette Fiche Outils, vous trouverez les informations nécessaires pour mieux connaître les différents acteurs clés au sein de l'entreprise pour vous aider à identifier les personnes à contacter pour leur présenter votre projet de Co-Création



Le premier interlocuteur que vous contacterez ne sera pas forcément celui avec qui les discussions se poursuivront. Il peut s'agir d'un point d'entrée dans l'entreprise qui vous redirigera ensuite vers d'autres interlocuteurs plus pertinents.

Privilégiez donc les contacts avec qui vous avez un point d'entrée, afin de leur présenter le projet et de faciliter l'identification du bon interlocuteur.

Le cas particulier des PME et des TPE

Lorsqu'il s'agit d'une PME ou d'une TPE, l'engagement dans une telle démarche relève majoritairement de l'engagement personnel du dirigeant.

Le chef d'entreprise est le pivot décisionnel, souvent le seul et unique décideur dans ce type d'entreprise

Donc, adressez-vous directement à son dirigeant, d'autant plus que, dans ce type de structure, il est plus facile de le contacter directement.

La Direction Générale



• C'est qui ?

La direction générale regroupe l'ensemble des postes de management global de l'entreprise. Elle est représentée par le **directeur général et par le président directeur général** selon la structure de l'entreprise. Leur périmètre d'activité touche l'ensemble de l'entreprise (filiales, départements et zones d'implantations confondus) et est divisée entre différents directeurs qui se retrouvent lors de comités de direction.

• Son intérêt ?

La direction générale assure la **définition de la stratégie et son exécution**, elle élabore des objectifs de modernisation et de développement et cherche donc à mettre en place des projets qui sont en lien avec les orientations stratégiques de l'entreprise.

• Ses particularités ?

Le directeur général est la porte d'entrée idéale mais il est très difficile d'accès. Il sera plus facile de contacter un des membres de la direction générale d'une entreprise si votre organisation jouit d'une grande notoriété, si vous avez déjà des relations avec l'entreprise dans le cadre d'un partenariat de longue date ou encore si vous avez des relations directes avec l'un des dirigeants.

La Direction des Ressources Humaines



• C'est qui ?

Le directeur des ressources humaines - DRH - est responsable de la politique de recrutement, de la gestion des relations humaines et de management social de l'entreprise. Il existe par ailleurs, au sein de la direction des ressources humaines, différents interlocuteurs spécialisés qu'il s'agit d'identifier en fonction des spécificités de votre projet :

- **Responsable de la diversité** : qui chargé de promouvoir la diversité et la prévention des discriminations au sein de l'entreprise,
- **Mission handicap** : chargé de mettre en œuvre des actions de promotion du handicap en entreprise plus particulièrement et notamment de faciliter l'emploi de personnes en situation de handicap, leur insertion dans l'entreprise et la sensibilisation des salariés,
- **Chargé de la gestion des risques au travail** : un des enjeux majeurs de l'entreprise consiste également à faciliter le bien-être des salariés au travail, le chargé de gestion des risques a pour responsabilité de prévenir les risques psycho-sociaux par exemples.

• Son intérêt ?

Les responsables des ressources humaines seront sensibles à tous les projets qui sont en lien avec les enjeux des ressources humaines que sont : le recrutement, la formation des salariés, la motivation du personnel, le bien être des collaborateurs, la diversité & le handicap etc.

• Ses particularités ?

c'est un interlocuteur intéressant lorsque le projet est en relation avec des enjeux RH. Très proche du directeur général car il siège souvent au comité de direction, le directeur des ressources humaines est souvent sensibilisé aux enjeux sociétaux et sera donc un interlocuteur privilégié.

La Direction des Opérations



- **C'est qui ?**

Le directeur des opérations définit et pilote la stratégie commerciale et opérationnelle de l'entreprise afin de développer le chiffre d'affaires et la rentabilité dans le cadre de la politique globale de l'entreprise. Il identifie les axes de développement (produits, marchés potentiels...), effectue les choix d'organisation (externalisation, transferts d'activités...), affecte la production et négocie des partenariats de haut niveau.

- **Son intérêt ?**

Tout projet qui aura pour résultat de maximiser la compétitivité de l'entreprise, sa productivité, son efficacité et son organisation. Il sera intéressé par un projet en lien direct avec le cœur de métier de l'entreprise.

- **Ses particularités ?**

Membre de l'équipe de direction de l'entreprise, il sera un accélérateur pour le projet. C'est souvent l'interlocuteur à privilégier dans le cas d'un projet de Co-Création qui implique directement le cœur de métier de l'entreprise et constitue un enjeu opérationnel.

La Direction de la Communication



- **C'est qui ?**

Le directeur de la communication est porte-parole de l'entreprise. Il détermine l'image de l'entreprise à mettre en avant, les valeurs à promouvoir, les modes de communication à privilégier, les partenaires à associer...

- **Son intérêt ?**

Le directeur de la communication sera intéressée par tous types de projets qui pourront valoriser l'image de l'entreprise, ou la diffusion des valeurs portées par l'entreprise.

- **Ses particularités ?**

Proche du directeur général, il siège souvent au comité de direction. Il peut donc s'agir d'un interlocuteur de choix pour vous aider à mieux identifier les valeurs de l'entreprise et également à relayer votre message en interne. Dans le cadre de certains projets, cet interlocuteur peut être clé s'il s'agit de mobilisation en interne ou de s'appuyer sur les canaux de communication de l'entreprise pour diffuser un message.

La Direction DD ou RSE



• C'est qui ?

Le directeur Développement Durable (DD) ou Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) initie, pilote, supervise, contrôle, fait évoluer et représente la stratégie développement durable et RSE de son entreprise. Il s'attache à faire progresser les aspects environnementaux, éthiques, sociaux et de gouvernance en accord avec les aspects économiques à tous les niveaux de la structure et intervient également dans les interactions avec les parties prenantes.

• Son intérêt ?

Pour savoir quel est l'intérêt d'une entreprise dans sa stratégie RSE, il est intéressant d'identifier à quelle direction est rattachée la direction RSE.

- Une direction DD/RSE rattachée à la communication soulignera la volonté de l'entreprise d'associer cet engagement à une plus grande visibilité, à des enjeux de réputation ou de communication.
- Une direction DD/RSE rattachée à la direction des opérations montrera l'engagement de l'entreprise pour prendre en compte les enjeux sociétaux dans son cœur de métier, et d'impliquer l'ensemble de son business
- Une direction DD/RSE rattachée à la direction des ressources humaines montrera l'accent qui est mis sur le bien être des collaborateurs et ses enjeux de recrutement.

• Ses particularités ?

C'est une porte d'entrée accessible car fortement sensibilisée aux problématiques sociétales qui facilitera la mise en œuvre du projet si elle y voit un réel intérêt, mais qui ne sera pas forcément votre interlocuteur direct dans le cadre d'un projet de Co-Création, qui s'inscrit dans le cœur de métier de l'entreprise et va donc au-delà des enjeux RSE. Il pourra cependant vous rediriger vers le bon interlocuteur. .

La Direction Mécénat et Fondation



• C'est qui ?

Il est responsable de l'engagement sociétal de l'entreprise et notamment des relations avec les organisations sociétales, les responsables mécénat/fondation sont souvent impliqués dans la mise en œuvre des partenariats et dans le financement de projets à impact social en lien avec les valeurs de l'entreprise.

• Son intérêt ?

Le responsable Mécénat ou Fondation cherche à maximiser l'engagement de l'entreprise et à rencontrer des projets qui sont dans le cœur des valeurs portées par la fondation. Renseignez-vous donc bien en amont sur ces valeurs et l'orientation donnée à la fondation.

• Ses particularités ?

Ce seront les interlocuteurs les plus faciles à atteindre car fortement sensibilisés à vos enjeux mais ils ne seront pas vos interlocuteurs directs dans le cadre d'un projet de Co-Création, qui dépasse le cadre du mécénat. .



Les collaborateurs, intrapreneurs sociaux



- **C'est qui ?**

Celui que l'on appelle un « intrapreneur social » est un individu évoluant dans une entreprise qui souhaite, par la mise en œuvre d'un projet spécifique, transformer « de l'intérieur » les comportements et les métiers de son entreprise vers une meilleure prise en compte de son impact social ou environnemental.

- **Son intérêt ?**

Travailler dans son cœur de métier avec une organisation sociétale est son objectif principal. Il faut le convaincre que votre projet est en lien avec son objectif.

- **Ses particularités ?**

Ces interlocuteurs, s'ils sont convaincus par le projet, peuvent s'avérer être de véritables leviers d'accélération du projet. Sa forte connaissance de l'entreprise et de ses enjeux lui permettra d'atteindre plus facilement les interlocuteurs appropriés et de faciliter la mise en œuvre du projet. Il ne s'agit donc pas toujours de chercher à entrer en contact avec la direction, mais identifier les bons porteurs de projet au sein de l'entreprise pourra s'avérer plus efficace.

